

Dans ce texte, extrait de *Condition de l'homme moderne*, Arendt s'intéresse à la liberté. La liberté est le propre des êtres dont la conduite est imprévisible. Au sein de la réalité, ces êtres sont les hommes: à la différence de la nature qui est régie par la nécessité, les affaires humaines sont frappées par la contingence. La science peut anticiper le comportement des phénomènes car elle connaît les rapports nécessaires de cause à effet qui les unissent; mais elle n'est d'aucune utilité pour prévoir la conduite des hommes, car ils ont un libre-arbitre qui leur permet d'agir, c'est-à-dire de commencer radicalement quelque chose de nouveau dans le monde. Concernant l'homme, l'avenir demeure donc radicalement incertain. Arendt pose plusieurs problèmes. D'abord, la liberté humaine est-elle un bien absolu ou bien peut-on la considérer comme un mal relativement à certaines fins qu'il se propose, comme par exemple une vie douée de sens (de signification et de direction) et une existence sociale fondée sur la confiance entre les agents des échanges ? Ensuite, si la liberté peut être un mal relatif, convient-il de la détruire ou bien faut-il plutôt la limiter ? L'auteur défend la thèse suivante: d'une part, la liberté peut être un obstacle puisqu'elle menace la possibilité de notre identité personnelle (elle engendre l'écueil de l'inconstance) et qu'elle empêche de pouvoir se compter les uns sur les autres (elle engendre la peur et la défiance). D'autre part, la liberté ne doit toutefois pas être détruite parce qu'elle est un bien essentiel de l'homme qui le distingue du reste de la nature: Arendt montre qu'il ne faut pas sacrifier la liberté sur l'autel de la sécurité mais plutôt orienter la liberté par le cadre constitutif de la promesse par laquelle nous nous engageons à être à l'avenir ce que nous avons dit que nous serons.

Pour ce faire, Arendt procède en deux parties. Dans un premier temps (paragraphe 1 et 2), elle montre en quoi la liberté humaine est au principe d'un double écueil (on ne peut pas se fier à soi-même ni se fier aux autres) puisqu'elle empêche de pouvoir déterminer les conduites futures, dans la mesure où l'agent se définit par la faiblesse de sa volonté, guettée à la fois par le découragement et par l'équivocité, et dans la mesure où il ne peut pas être le maître de son action puisqu'il est incapable d'en déterminer à l'avance les conséquences dans une condition de pluralité où les autres vont attribuer un sens et une portée à son acte. Dans un deuxième temps (paragraphe 3), Arendt explique quel est le moyen légitime pour remédier à l'insécurité générée par la liberté: on pourrait penser qu'il est justifié de s'attaquer directement à la cause du mal, en détruisant la liberté humaine par une domination de soi-même (je m'asservis à moi-même, je me donne un destin) ainsi que par un gouvernement des autres (j'empêche autrui de disposer de sa souveraineté, j'exerce sur lui une contrainte); mais Arendt préfère à cette solution, qui entraîne la destruction du propre de l'homme, la solution de la promesse et des contrats par lesquels nous nous obligeons nous-mêmes à nous conformer dans le futur aux impératifs que nous formulons par la parole, de telle sorte que nous pouvons vivre en sécurité, puisque nous pouvons compter sur la certitude des actions humaines, sans pour autant devenir nécessités par des contraintes qui feraient de nous des choses, puisque la promesse est plutôt une loi de la liberté qu'une loi de la nature.